

Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

# Musique sacrée et évangélisation

- Thèmes - Musique - Musique liturgique et musique sacrée - Chant et célébrations -



Date de mise en ligne : jeudi 15 novembre 2012

Vatican le 10/11/12

"La musique sacrée peut favoriser la foi et contribuer à la nouvelle évangélisation", a dit le Pape aux membres de l'association musicale italienne Santa Cecilia, réunis pour un congrès à Rome. Leur rappelant que cette rencontre coïncidait avec le 50 anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II et l'Année de la Foi, Benoît XVI a consacré une grande partie de son discours aux enseignements de la constitution conciliaire sur la liturgie, notamment à ceux concernant la musique sacrée : "A propos de la foi, on pense spontanément à la vie de saint Augustin...dont la conversion est certainement due en grande partie à l'écoute du chant des psaumes et des hymnes dans les liturgies présidées par saint Ambroise. Si, en effet, la foi naît toujours de l'écoute de la parole de Dieu, d'une écoute des sens qui passe aussi par l'esprit et le coeur, il ne fait aucun doute que la musique et surtout le chant donnent à la lecture des psaumes et des cantiques bibliques une plus grande force communicative. Parmi les charismes de saint Ambroise, on trouvait justement une sensibilité et une capacité musicale prononcées, don que celui-ci, une fois ordonné évêque de Milan, mit au service de la foi et de l'évangélisation".

Benoît XVI a ensuite souligné que la constitution Sacrosantum Concilium, dans le droit fil de la tradition de l'Eglise, enseigne que le chant sacré lié aux paroles fait partie nécessaire ou intégrante de la liturgie solennelle. Pourquoi nécessaire et intégrante ? Certainement pas pour des raisons esthétiques mais parce qu'il contribue à nourrir et exprimer la foi, et donc à la gloire de Dieu et à la sanctification des fidèles qui sont l'objectif de la musique sacrée. C'est justement pour cela que je voudrais vous remercier pour le précieux service que vous rendez : la musique que vous exécutez n'est pas un accessoire ou un embellissement de la liturgie mais elle est la liturgie même". Evoquant la relation entre le chant sacré et la nouvelle évangélisation, le Pape a ajouté que la constitution conciliaire sur la liturgie rappelle "l'importance de la musique sacrée dans la mission ad gentes et encourage à valoriser les traditions musicales des peuples. Mais dans les pays d'ancienne évangélisation comme l'Italie, la musique sacrée peut aussi avoir et a, de fait, un rôle important pour favoriser la redécouverte de Dieu, une nouvelle approche du message chrétien et des mystères de la foi".

Puis le Saint-Père a rappelé à ce sujet le cas du poète Paul Claudel qui se convertit en écoutant le Magnificat au cours des vêpres de Noël à Notre Dame de Paris. "Mais sans recourir à des personnes célèbres, pensons à toutes ces personnes qui ont été touchées au plus profond de leur âme en écoutant de la musique sacrée, et encore plus à ceux qui se sont sentis attirés de nouveau vers Dieu par la beauté de la musique liturgique... Efforcez-vous d'améliorer la qualité du chant liturgique sans avoir peur de reprendre et valoriser la grande tradition musicale de l'Eglise qui trouve dans le grégorien et la polyphonie ses deux expressions les plus hautes... La participation active de tout le peuple de Dieu à la liturgie ne consiste pas seulement à parler, mais aussi à écouter, à accueillir par les sens et avec l'esprit la Parole et cela vaut aussi pour la musique liturgique".